

Maisons-Alfort, le 21 septembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Franck Fourès nommé directeur de l'Agence nationale du médicament vétérinaire

Franck Fourès a été nommé directeur de l'Agence nationale du médicament vétérinaire de l'Anses par arrêté des ministres chargés de l'Agriculture et de la Santé du 29 juillet 2022. Il prendra ses fonctions le 1er novembre 2022.

Inspecteur général de santé publique vétérinaire, Franck Fourès a été nommé à la tête de l'Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV), une direction de l'Anses qui exerce le rôle d'autorité compétente en matière d'évaluation et de gestion du risque pour le médicament vétérinaire en France. A ce titre, il veillera au bon déroulement de toutes les étapes visant à évaluer rigoureusement les bénéfices et les risques de mise sur le marché des médicaments vétérinaires et à sécuriser le fonctionnement des établissements pharmaceutiques vétérinaires : de l'évaluation des dossiers de substances actives, des médicaments vétérinaires et des établissements, à leur autorisation, en passant par la surveillance du marché, des effets indésirables et l'inspection des établissements.

Dans ses nouvelles fonctions, Franck Fourès s'attachera à promouvoir l'expertise reconnue de l'ANMV et garantir son rayonnement européen et international en tant qu'agence spécialisée dans le domaine du médicament vétérinaire au sein d'une agence de sécurité sanitaire compétente en santé animale, végétale et humaine. Il veillera notamment aux synergies entre les équipes œuvrant pour la sécurité et l'efficacité du médicament vétérinaire et les activités de recherche et d'évaluation des risques de l'Anses. En France comme à l'étranger, Franck Fourès aura à cœur d'entretenir la dynamique de coopérations de l'Agence avec ses homologues et partenaires selon l'approche « One health », une seule santé.

Fort d'une carrière à la croisée de la santé animale, de l'agriculture et de l'alimentation, son parcours lui confère une solide maîtrise de l'expertise dans ce domaine. Par ailleurs, il connaît bien l'Agence et ses principes fondamentaux, ayant été pendant cinq ans directeur adjoint de l'évaluation des risques. Il succède à Jean-Pierre Orand, qui rejoint le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux au sein du ministère de l'Agriculture.

Pour Franck Fourès « L'ANMV, riche à la fois de son expertise du médicament vétérinaire et de son positionnement au sein d'une grande agence de sécurité sanitaire, occupe une place privilégiée pour faire valoir un rôle de référence sur la scène internationale et pour promouvoir l'innovation dans son domaine de compétence. Je me réjouis d'être appelé à poursuivre le travail rigoureux accompli par les équipes de l'ANMV



et de relever ensemble, en lien avec les parties prenantes, les nouveaux défis liés aux évolutions des attentes de la société dans le domaine du médicament vétérinaire. »

Parcours de Franck Fourès

Inspecteur général de santé publique vétérinaire, Franck Fourès était depuis 2018 conseiller référent sanitaire et phytosanitaire à l'ambassade de France au Brésil.

De 2015 à 2018, il a travaillé à la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Guyane en tant que directeur adjoint.

De 2011 à 2015, il a occupé le poste de directeur adjoint de l'évaluation des risques à l'Anses, après 11 années passées au ministère de l'Agriculture et ses services déconcentrés. Franck Fourès est également titulaire d'un doctorat de sociologie de l'action collective de Sciences Po Paris.

Contacts presse :

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26
presse@anses.fr

www.anses.fr

